Groupama Gan
REIM

# Groupama Gan Pierre 1 – Investissement

Investissement - 8 février 2022

**Groupama Gan REIM**, pour le compte de l'OPCI **Groupama Gan Pierre 1**, acquiert, en VEFA, auprès de **Eiffage Immobilier**, un ensemble immobilier de bureaux de près de 3 900 m² situé à Montpellier, au cœur du Parc Eurêka qui constitue le pôle tertiaire majeur de la métropole.

L'actif sera livré en octobre 2023 et disposera de la certification « BREEAM Very Good ». Constitué d'une mixité de 2 100 m3 béton à empreinte carbone réduite et de 1 600 m2 façades à ossature bois, le bâtiment vise par ailleurs le label E2C1, évolutif en E3C1 grâce à la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques.

Cet investissement de **12,5 M€** (droits inclus) traduit l'engagement et la volonté de l'OPCI **Groupama Gan Pierre 1** de se positionner sur des immeubles neufs et s'inscrivant dans une démarche environnementale vertueuse.

*Ce document est purement et exclusivement informatif. Les performances futures ne préjugent pas des performances passées. Ce document et les informations qu'il dispense ne sauraient en aucun cas constituer un conseil en investissement. Ce document ne préjuge pas d'investissements futurs et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation à souscrire ou à investir dans l'OPCI* ***Groupama Gan Pierre 1****. Aucune décision d'investissement ne doit être prise sur l'unique base de ce document. Les opinions exprimées dans celui-ci appartiennent à leurs auteurs et ne sauraient engager* ***Groupama Gan REIM****. Les informations présentées dans ce document sont établies à sa date de publication.* ***Groupama Gan REIM*** *ne peut s'engager à les tenir à jour en cas de changement.*

*Avant d'investir dans l'OPCI* ***Groupama Gan Pierre 1****, véhicule d'investissement immobilier géré par* ***Groupama Gan REIM****, Société de Gestion de portefeuille agréée par l'Autorité*

*des marchés financiers (AMF), vous devez lire attentivement le Prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), ainsi que les documents réglementaires disponibles sur le site www.groupamagan-reim.fr.*

*Tout investissement dans un OPCI comporte notamment les risques suivants :*



*Risque de perte en capital lié à l'absence de garantie de remboursement du capital initialement investi.*
*Risque de liquidité lié à la difficulté potentielle de céder des actifs immobiliers dans un délai court.*
*Risque de marché lié à la variation des marchés immobiliers, des marchés financiers et plus globalement à la conjoncture économique.*
*Risque lié à l'effet de levier en cas de recours à l'endettement et en cas d'évolution défavorable des marchés immobiliers.*